

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **21 septembre 2015**

Délibération n° 2015-0650

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Saint Fons - Solaize - Pierre Bénite - Feyzin

objet : Projet directeur de la Vallée de la chimie - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Le Faou

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 1er septembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 23 septembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Mme Cochet (pouvoir à M. Jacquet), MM. Kabalo (pouvoir à M. Devinaz), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra).

Absents non excusés : M. Boudot.

Conseil du 21 septembre 2015**Délibération n° 2015-0650**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Saint Fons - Solaize - Pierre Bénite - Feyzin

objet : **Projet directeur de la Vallée de la chimie - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 août 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Rappel du contexte

La Métropole de Lyon et les industriels de la chimie et de l'environnement se mobilisent conjointement pour le développement et l'aménagement de la Vallée de la chimie en campus industriel avec, pour objectif principal, de conforter le pôle d'activités existant (chimie, énergie, raffinage, environnement) et de le déployer en favorisant, notamment, l'accueil d'activités complémentaires dans les champs de la chimie aval et des Cleantech (chimie durable, énergies renouvelables, recyclage de matériaux, etc.).

Le projet de campus industriel Vallée de la chimie offre un cadre propice pour un développement économique ambitieux de l'entrée sud de la Métropole grâce, notamment à :

- la pérennisation des sites industriels existants par le maintien de leur compétitivité,
- l'implantation de nouveaux acteurs industriels complémentaires issus de l'"appel des 30",
- le renforcement des sites de recherche et développement (R&D) existants et implantation de nouveaux laboratoires de R&D,
- le renforcement du tissu entreprises de taille intermédiaire (ETI) et petites et moyennes entreprises (PME) (notamment à travers l'"appel des 30"),
- le développement des activités de transport/logistique multimodales (notamment à travers l'"appel des 30").

Ce projet vise à permettre la "production" d'une vaste plateforme Industrielle et la génération d'une nouvelle urbanité, d'un nouveau "bien vivre ensemble", pour les salariés, les habitants et les usagers du territoire.

Cette urbanité nouvelle se traduira progressivement dans un changement d'image de la Vallée de la chimie caractérisée demain comme territoire d'innovation dans le traitement de grands enjeux de développement industriel, de renforcement de la compétitivité, de maintien et de développement des emplois de la chimie d'aujourd'hui et de demain

Avancement du projet

Le projet directeur Vallée de la chimie a vocation à se construire progressivement grâce à la mise en œuvre du plan directeur dont l'élaboration a démarré en 2014-2015 et de partenariats publics/privés innovants ayant un fort effet levier généré sur les investissements privés.

Le projet se décline au travers de :

- la mise en place de nouvelles modalités de prospection des entreprises permettant de conforter et renforcer l'écosystème chimie-énergie-environnement : à travers le lancement d'appels à projets (l'"appel des 30") partenariaux sur des tènements publics et privés,
- la mise en place de nouvelles modalités de coopération et de mutualisation entre les membres de l'écosystème économique et industriel de la Vallée de la chimie et la Métropole (charte de coopération signée en novembre 2014),

- la création d'une plateforme chimie-énergie-environnement à l'échelle de la Vallée de la chimie dans une dynamique de production énergétique métropolitaine,

- la création de nouvelles liaisons et synergies entre les centres-villes et le fond de vallée, notamment sur les communes de Saint Fons, Feyzin, Solaize et Pierre Bénite.

Un appel à projet innovant, l'"appel des 30", a été lancé en septembre 2014. Cette consultation ouverte, conduite dans un cadre partenarial avec 30 structures de l'écosystème de la Vallée de la chimie, a permis de retenir une quinzaine de projets de développement sur plus de 40 hectares de fonciers publics et privés.

Aujourd'hui, la mise en œuvre du projet directeur de la Vallée de la chimie va se poursuivre par la réalisation des études techniques réglementaires et de maîtrise d'œuvre urbaine, la réalisation de travaux d'accompagnement, en vue de la mise en œuvre opérationnelle de l'"appel des 30".

Il est proposé de soumettre au vote du Conseil métropolitain une première individualisation partielle d'autorisation de programme d'un montant de 800 000 € pour la réalisation des travaux d'aménagement et de sécurisation des accès aux grands comptes de la Vallée ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P06 - Aménagements urbains pour un montant de 800 000 € en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 400 000 € en 2015,
- 400 000 € en 2016,

sur l'opération n° 0P06O4816.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 septembre 2015.